

AFRISTAT
OBSERVATOIRE ECONOMIQUE ET STATISTIQUE
D'AFRIQUE SUBSAHARIENNE

NEUVIEME REUNION DU COMITE DE DIRECTION
BAMAKO : 20 au 22 OCTOBRE 2003

CD. 03/09/14

RELEVÉ DE CONCLUSIONS

La neuvième réunion du Comité de direction d'AFRISTAT s'est tenue du lundi 20 au mercredi 22 octobre 2003, à Bamako (Mali), sous la présidence de Monsieur Saadna Ould BAHEIDA, Directeur Général Adjoint de l'Office National de la Statistique de Mauritanie, représentant Monsieur Sidna Ould N'DAH, Président en exercice empêché.

Etaient présents :

- les représentants des Etats membres suivants : Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Cap-Vert, Centrafrique, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée Equatoriale, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad et Togo ;
- un représentant de la Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA) ;
- deux représentants de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) ;
- un représentant de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) ;
- un représentant de la Banque Centrale de la République de Guinée ;
- un représentant de la France ;
- une des deux personnalités cooptées membres du Comité de direction.

Ont également participé aux travaux, en tant qu'observateurs, le Président Délégué Général de l'Institut National de Statistique de la République Démocratique du Congo, les représentants d'EUROSTAT, de l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) et du Secrétariat de PARIS21.

Etaient absents les représentants de l'Union des Comores, de la Banque du Cap-Vert, de la Banque Centrale des Comores, de la Banque Centrale de Mauritanie, du Secrétariat exécutif de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC), ainsi que la deuxième personnalité cooptée.

Le secrétariat de la réunion était assuré par la Direction générale d'AFRISTAT.

La liste des participants figure en annexe 3.

Point 1 : Ouverture de la réunion

Monsieur Saadna Ould BAHEIDA a déclaré ouverte la réunion à neuf heures trente. Il a attiré l'attention des participants sur l'importance des points inscrits à l'ordre du jour, notamment l'examen des candidatures au poste de Directeur Général Adjoint et l'examen du rapport d'évaluation d'AFRISTAT.

Auparavant, Monsieur Lamine DIOP, Directeur Général d'AFRISTAT, avait souhaité la bienvenue aux participants. Il avait en particulier salué la présence de Monsieur

Jeba MUKUNDA MUNANDI, Président Délégué Général de l'Institut National de la Statistique de la République Démocratique du Congo, présent en tant qu'observateur.

Point 2 : Adoption de l'ordre du jour et du calendrier de travail

Le Comité de direction a adopté l'ordre du jour de sa réunion (voir annexe 1) et son calendrier de travail.

Point 3 : Examen et adoption du rapport d'activités 2002 et examen du rapport d'activités pour le premier semestre 2003 de la Direction générale

La Direction générale d'AFRISTAT a présenté son rapport d'activités pour l'année civile 2002.

Le Comité a pris bonne note des recommandations de la huitième réunion du Conseil scientifique relatives au rapport d'activités.

La Direction générale a indiqué, qu'en application d'une recommandation du Conseil scientifique, elle proposera un format standard de ses rapports d'activités afin d'en améliorer encore la présentation et le contenu. Un effort sera fait pour identifier les activités non prévues initialement dans le programme de travail et pour rapprocher les résultats obtenus des objectifs visés.

Elle a informé le Comité de direction qu'elle était membre du Comité de gestion du Programme de comparaison internationale des parités de pouvoir d'achat en Afrique (PCI – Afrique) mais qu'elle souhaitait être mieux informée de la progression des activités.

Le Comité de direction a constaté avec satisfaction que le contenu du rapport d'activités s'est amélioré et que les résultats obtenus sont maintenant mieux mis en évidence que par le passé. A l'issue de ses délibérations, le Comité a approuvé le rapport d'activités 2002 et a félicité la Direction générale pour le travail accompli.

Le Comité encourage vivement les Instituts nationaux de statistique à transmettre régulièrement leurs rapports d'activités ainsi que leurs programmes de travail annuels, pour une meilleure programmation des activités de la Direction générale, et notamment de ses interventions dans les Etats membres.

La Direction générale a présenté, pour information, son rapport d'activités pour le premier semestre 2003.

Les représentants du Niger et du Sénégal ont donné des précisions sur les réformes institutionnelles des Systèmes statistiques nationaux en cours dans leurs Etats respectifs.

En réponse à une question, la Direction générale a fait le point sur l'état d'avancement de l'enquête annuelle sur les INS.

Point 4 : Compte rendu des onzième et douzième sessions du Conseil des Ministres

La Direction générale a présenté un compte rendu des onzième et douzième sessions du Conseil des Ministres d'AFRISTAT qui se sont tenues respectivement le 7 avril 2003 à Niamey et le 15 septembre 2003 à Paris.

Au cours de sa onzième session, le Conseil des Ministres a nommé Monsieur Martin BALEPA au poste de Directeur Général d'AFRISTAT à compter du 2 janvier 2004. Le Conseil a décidé de reconduire pour la période 2006 – 2015 le mécanisme de financement actuel d'AFRISTAT qui repose sur un Fonds de capitalisation, en augmentant le capital du Fonds ainsi que la part africaine.

Au cours de sa douzième session, il a arrêté le montant des contributions pour la période 2006 – 2015 et a fixé au 30 juin 2005 la date limite pour le versement de ces contributions. Des financements complémentaires seront recherchés auprès des partenaires au développement.

Le compte-rendu de la réunion de Niamey a été diffusé. La Direction générale a remis aux membres du Comité de direction le projet de compte rendu des travaux de la douzième session afin de leur permettre d'engager d'ores et déjà les démarches auprès des autorités nationales compétentes pour le versement des contributions de leurs Etats respectifs à partir de 2004.

Point 5 : Examen des candidatures au poste de Directeur Général Adjoint d'AFRISTAT

Après avoir examiné à huis clos les candidatures reçues par la Direction générale d'AFRISTAT, le Comité de direction a désigné le candidat dont il propose la nomination au poste de Directeur Général Adjoint d'AFRISTAT au Conseil des Ministres lors de sa session d'avril 2004 à Brazzaville.

Le futur Directeur Général Adjoint devrait prendre fonction le 1^{er} juillet 2004 pour un mandat de quatre ans.

Point 6 : Examen et adoption du programme de travail 2004

Le Comité de direction a examiné le projet de programme de travail pour l'année 2004 présenté par la Direction générale. Ce programme a été établi notamment à partir des demandes en assistance technique formulées par les Etats membres. Le Comité a également pris connaissance des observations et recommandations formulées sur ce document par le Conseil scientifique lors de sa réunion d'octobre 2003.

Plusieurs Etats ont fourni des informations complémentaires sur leurs besoins en assistance technique.

Le Comité a apprécié que la plupart des recommandations formulées lors de ses précédentes réunions quant au contenu et à la forme du document aient été pris en considération. Il a souhaité que les objectifs recherchés soient explicitement mentionnés et que les actions soient autant que possible présentées dans le contexte des interventions de l'ensemble des partenaires au développement.

Le Comité a souhaité que soit renforcée la cohérence entre le programme de travail de la Direction générale d'AFRISTAT et ceux des INS, ce qui passe par une meilleure circulation de l'information.

Le Comité a approuvé la recommandation du Conseil scientifique visant un meilleur équilibre entre le temps passé en mission par chacun des experts et le temps passé au siège pour d'autres activités.

Le Comité a approuvé le programme de travail 2004 de la Direction générale d'AFRISTAT, sous réserve de la prise en compte des informations complémentaires fournies par certains Etats.

Point 7 : Questions budgétaires exercice 2002

Le Comité a examiné les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2002 présentés par la Direction générale. Il a entendu le rapport du Commissaire aux comptes, qui a porté une appréciation positive sur les efforts déployés par la Direction générale pour mettre effectivement en œuvre ses recommandations.

La Direction générale a informé le Comité de direction que des versions révisées du manuel de procédures administratives et comptables et du règlement comptable et financier étaient disponibles suite à deux missions effectuées à Bamako par un cabinet comptable recruté à cet effet. Concernant le premier document, il fera l'objet d'un examen au sein de la Direction générale en vue de sa finalisation. Quant au règlement comptable et financier révisé, il sera soumis pour adoption au Comité de direction lors de sa prochaine réunion ordinaire.

Le Comité a demandé au Commissaire aux comptes de donner quelques précisions sur le poste « créances douteuses » et de revoir à l'avenir sa formulation concernant le « rapport de gestion » d'AFRISTAT qui laisse supposer, à tort, qu'AFRISTAT ne se conforme pas à toutes ses obligations légales.

Il a pris bonne note des nouvelles recommandations du Commissaire aux comptes et demande à la Direction générale d'AFRISTAT de les mettre en œuvre.

La Commission de contrôle de l'exécution du budget a également présenté son rapport (voir annexe 2), dont les recommandations ont été approuvées par le Comité de direction.

Le Comité a donné quitus à la Direction générale pour sa gestion, et a arrêté les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2002 tels qu'ils ont été présentés dans le rapport du Commissaire aux comptes.

Point 8 : Examen du rapport sur l'état d'exécution du budget 2003

La Direction générale a présenté le rapport sur l'état d'exécution du budget au 30 juin 2003 et les prévisions de réalisation pour l'ensemble de l'année 2003.

Le taux d'exécution des dépenses du budget alimenté par le Fonds AFRISTAT, à la date du 30 juin 2003, est d'environ 41%. Au 31 décembre 2003, la maîtrise des dépenses et des recettes plus importantes que prévu devraient dégager un excédent d'environ 48 millions de francs CFA.

Sur proposition de la Direction générale d'AFRISTAT, le Comité de direction a décidé d'accorder une aide à la scolarisation des enfants des experts africains. Cette décision fera l'objet d'un acte signé par le Président du Comité de direction.

Le Comité de direction a également pris connaissance de la note sur les projets financés par les bailleurs de fonds (situation au 30 juin 2003).

Point 9 : Examen et adoption du budget 2004

La Direction générale a présenté le projet de budget de l'année 2004, qui prend uniquement en compte les ressources propres d'AFRISTAT, notamment la dotation budgétaire annuelle du Fonds AFRISTAT. Ce budget est équilibré en recettes et en dépenses à 700 304 640 FCFA, en diminution de 3,5 % par rapport au budget de l'année 2003, qui avait pris en charge des investissements exceptionnels, liés notamment à l'extension des locaux.

Sur rapport de la Direction générale, le Comité de direction a décidé le recrutement d'une assistante de gestion et d'un troisième chauffeur, ainsi que la revalorisation des indemnités de logement et de transport accordés aux experts. Ces nouvelles mesures feront l'objet d'une décision signée par le Président du Comité de direction.

La Direction générale a également présenté les prévisions budgétaires pour l'année 2005.

Par ailleurs, et conformément à des évolutions en cours constatées au plan international, il a été demandé à la Direction générale d'AFRISTAT d'entamer des réflexions pour présenter à l'avenir son budget sous forme de « budget-programme ».

Le Comité de direction, après examen, a adopté le budget de l'année 2004. Il a pris note des prévisions budgétaires pour l'année 2005.

Point 10 : Examen du rapport d'évaluation d'AFRISTAT

La Direction générale d'AFRISTAT a présenté les principales conclusions du rapport d'évaluation d'AFRISTAT. Ce rapport a été rédigé par un consortium de cabinets de consultants avec l'assistance financière de la Commission européenne. Il remercie l'Union européenne pour son appui financier.

Le Comité a pris connaissance des observations formulées sur le rapport par le Conseil scientifique.

Le Comité de direction a estimé que le document produit par les consultants était satisfaisant.

Il a également approuvé les principales recommandations formulées dans le rapport. Toutefois, à l'instar du Conseil scientifique, il a estimé que la création d'un Comité d'orientation n'est pas pertinente.

Point 11 : Présentation d'AFRITAC Ouest

Le Comité de direction a suivi une communication de Monsieur Georges TOUSSAINT, Conseiller en statistiques macroéconomiques et financières au sein du Centre Régional d'Assistance Technique pour l'Afrique de l'Ouest (AFRITAC – Ouest) du Fonds Monétaire International, qui a présenté son institution et ses activités. Le centre AFRITAC Ouest couvre plusieurs domaines : dont notamment la politique macroéconomique, la gestion de la dette et la micro-finance, ainsi que les statistiques. AFRITAC Ouest couvre les huit Etats membres de l'UEMOA, la Guinée et la Mauritanie. Il a son siège provisoire à Bamako.

Le représentant d'AFRITAC Ouest a souligné les synergies possibles entre les interventions d'AFRITAC et d'AFRISTAT, et les relations du Centre avec la Commission de l'UEMOA et d'autres partenaires au développement. Il a indiqué que la Commission de l'UEMOA et AFRISTAT participeront en tant qu'observateurs aux réunions du Comité d'orientation d'AFRITAC et que ce dernier était prêt à participer aux réunions du Conseil scientifique et du Comité de direction d'AFRISTAT.

Il a répondu aux questions posées par les membres du Comité, relatives notamment au champ couvert par le « secteur réel », aux critères qui ont présidé au choix des actions retenues dans le programme de travail d'AFRITAC, ainsi qu'à l'utilisation de l'expertise africaine disponible.

Point 12 : Présentation des activités de PARIS21

Le Comité de direction a entendu une présentation générale du programme de travail 2004-2006 du Consortium PARIS21 et un exposé sur les Stratégies Nationales de Développement de la Statistique (SNDS) que le Consortium souhaite promouvoir dans les pays en développement et dans les pays en transition.

Au cours des débats, les représentants des Etats membres d'AFRISTAT ont exposé les difficultés qu'ils rencontrent dans le processus de développement de la statistique (insuffisance des ressources humaines, des moyens matériels et financiers, difficulté à sensibiliser les décideurs à la nécessité de financer les activités statistiques à partir des ressources nationales, problèmes de coordination des activités statistiques au niveau national, etc.). Ils ont également indiqué les domaines dans lesquels le Consortium PARIS21 pourrait leur apporter un appui. Il s'agit notamment de l'élaboration des stratégies et plans de développement statistique, et du plaidoyer en faveur d'une meilleure prise en compte de la statistique dans les politiques de développement.

Le Secrétariat de PARIS21 a pris bonne note de toutes les demandes exprimées et a proposé de rencontrer séparément les représentants des Etats pour approfondir ces demandes en vue de trouver des solutions appropriées.

Point 13 : Questions diverses

a) Renouvellement des membres des organes d'AFRISTAT

Le Comité de Direction a procédé au renouvellement des membres des organes suivants :

- Commission de contrôle de l'exécution du budget : le Congo en remplacement de la Côte d'Ivoire ;
- Commission de discipline : le Bénin en remplacement du Togo, et la République Centrafricaine en remplacement du Tchad ;
- Commission de sélection des experts : la Guinée en remplacement de la Côte d'Ivoire ;
- Conseil scientifique : le Burkina Faso en remplacement du Bénin.

A l'issue de ces renouvellements, la composition de ces organes est la suivante :

- Commission de contrôle de l'exécution du budget : Congo, à compter du mois d'octobre 2003, Cameroun et Mali, jusqu'en octobre 2004 ;
- Commission de discipline : Bénin, Centrafrique, à compter du mois d'octobre 2003, pour un mandat de deux ans ;
- Commission de sélection des experts : Guinée, Tchad, à compter du mois d'octobre 2003, pour un mandat de deux ans ;
- Conseil scientifique : Burkina Faso, à partir de janvier 2004, Gabon, jusqu'au prochain renouvellement du Conseil scientifique.

b) Questionnaire des Nations unies sur la mise en œuvre des principes fondamentaux de la statistique officielle

Le Président du Comité de direction a sensibilisé les Instituts nationaux de statistique qui ne l'ont pas encore fait à l'intérêt de répondre avec diligence au questionnaire des Nations unies sur la mise en œuvre des principes fondamentaux de la statistique officielle.

c) Journée africaine de la statistique

La Journée africaine de la statistique se tiendra le 18 novembre 2003.

Le Comité de direction souhaite que le thème de cette journée soit communiqué suffisamment tôt aux INS afin de leur permettre de préparer dans de bonnes conditions cette importante manifestation.

d) Nomination de Monsieur Lamine DIOP au rang de Chevalier de l'Ordre National du Mali

En marge de ses travaux, le Comité de direction a pris part à la cérémonie de décoration de Monsieur Lamine DIOP au rang de Chevalier de l'Ordre National du Mali.

Point 14 : Adoption du relevé de conclusions de la réunion

Les participants à la réunion remercient la Direction générale d'AFRISTAT pour la bonne organisation de leurs travaux.

Monsieur Philippe POMMIER, Chargé de mission au Ministère français des affaires étrangères, a informé les membres du Comité de son prochain départ à la retraite. Le Comité lui exprime sa gratitude, non seulement pour la qualité de sa participation à ses travaux au cours des quatre dernières années, mais également pour les financements importants qu'il a réussi à mobiliser pour le développement de la statistique africaine et notamment pour la mise en œuvre du Programme statistique minimum commun (PROSMIC). Il lui souhaite une agréable retraite.

A l'occasion du départ prochain de Monsieur Lamine DIOP, le Comité de direction lui exprime solennellement ses plus vifs et ses plus chaleureux remerciements pour l'efficacité et l'énergie avec lesquelles il a dirigé AFRISTAT pendant ses deux mandats et lui exprime son appréciation pour les progrès très importants de la statistique africaine qu'il a permis grâce à son action.

Le Comité félicite Monsieur Martin BALEPA pour sa nomination au poste de Directeur Général d'AFRISTAT, lui souhaite bonne chance et l'assure de son soutien total dans l'exécution de sa mission.

Le représentant de l'INSEE a lu un message de Monsieur Jean-Michel CHARPIN, Directeur Général de l'INSEE, adressant ses félicitations à Monsieur Lamine DIOP et encourageant Monsieur Martin BALEPA à poursuivre son action. Ce message figure à l'annexe 3.

Le présent relevé de conclusions a été adopté par le Comité de direction.

Point 15 : Clôture de la réunion

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion a été clôturée par le Président du Comité de direction.

Fait à Bamako, le 22 octobre 2003

Pour le Comité de direction

M. Saadna Ould BAHEIDA

**Directeur Général Adjoint
de l'Office National de la Statistique de Mauritanie**

MOTION DE REMERCIEMENTS
AU GOUVERNEMENT ET AU PEUPLE MALIENS

Les membres du Comité de direction d'AFRISTAT, réunis à Bamako du 20 au 22 octobre 2003 pour la neuvième session du Comité, expriment leur profonde gratitude au Président de la République, au Gouvernement et au peuple maliens pour la qualité de l'accueil et l'hospitalité dont ils ont bénéficié.

Le Comité de direction remercie les Autorités maliennes pour l'aide inestimable qu'elles apportent à AFRISTAT depuis sa création.

Bamako, le 22 octobre 2003

Le Comité de direction

MOTION DE REMERCIEMENTS
AUX BAILLEURS DE FONDS ET AUX PARTENAIRES TECHNIQUES

Réuni à Bamako du 20 au 22 octobre 2003 pour sa neuvième session, le Comité de direction d'AFRISTAT exprime sa profonde gratitude d'une part aux bailleurs de fonds, notamment la France, la Commission Européenne, la Banque mondiale, le Fonds Monétaire International, le Programme des Nations Unies pour le Développement, l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture, et d'autre part aux partenaires techniques, EUROSTAT et l'INSEE, pour leur soutien constant et multiforme aux actions entreprises par la Direction générale d'AFRISTAT, les Instituts Nationaux de Statistique et les organismes régionaux d'intégration économique.

Bamako, le 22 octobre 2003

Le Comité de direction

MOTION DE RECONNAISSANCE ET DE REMERCIEMENTS
A M. LAMINE DIOP POUR SON EFFICACITE
DANS LA GESTION D'AFRISTAT

Les Directeurs Généraux d'INS membres du Comité de direction d'AFRISTAT, les représentants des organisations sous-régionales d'intégration économique et des banques centrales des Etats membres, réunis les 20, 21 et 22 octobre 2003 à Bamako pour la neuvième session ordinaire du Comité, très satisfaits des résultats positifs atteints par AFRISTAT en moins d'une décennie et de son rayonnement international, saisissent l'opportunité du départ prochain de Monsieur Lamine DIOP de la Direction générale pour :

1. lui exprimer leur profonde reconnaissance pour les résultats extraordinaires réalisés sous sa direction,
2. le remercier très sincèrement, pour le dévouement, la compétence, la détermination et l'esprit de sacrifice dont il a fait montre tout au long de ses deux mandats à la tête de l'institution,
3. lui témoigner leur appréciation pour les initiatives personnelles en vue d'assurer une transition souple et réussie à la tête de l'institution, ce qui garantit la continuité et la capitalisation des expériences acquises. Dans ce cadre, ils marquent leur confiance et leur soutien au prochain Directeur Général d'AFRISTAT, Monsieur Martin BALEPA qui aura la lourde charge de poursuivre et de renforcer les programmes engagés,
4. lui souhaiter longue vie, bonheur et surtout plein succès dans ses activités futures.

Bamako, le 22 octobre 2003

Le Comité de direction

DISCOURS DE REMERCIEMENTS A MONSIEUR LAMINE DIOP
PRONONCE POUR LE COMITE DE DIRECTION
PAR M. SAADNA OULD BAHEIDA
Bamako, le 22 octobre 2003

Monsieur le Directeur Général d'AFRISTAT,

Monsieur le Directeur Général Adjoint d'AFRISTAT,

Messieurs les représentants des organisations sous-régionales d'intégration économique et des banques centrales des Etats membres,

Messieurs les représentants des bailleurs de fonds d'AFRISTAT,

Mesdames et Messieurs les experts et personnels administratifs et financiers d'AFRISTAT,

Mesdames et Messieurs,

C'est avec une grande émotion que je m'exprime devant vous, au nom des membres du Comité de direction, qui ont pris l'initiative de cette rencontre en témoignage à la grande contribution de Monsieur Lamine DIOP au développement de la statistique dans la zone d'intervention d'AFRISTAT et au rayonnement de l'institution.

Monsieur le Directeur Général,

Au moment où nous nous acheminons vers le terme de votre deuxième et dernier mandat au poste de Directeur Général d'AFRISTAT, il est un devoir pour nous de vous remercier pour l'efficacité avec laquelle vous avez assumé vos fonctions depuis votre prise de service en 1996.

Plus qu'un rituel protocolaire d'au revoir, nous voulons donner un sens profond à ce geste, en reconnaissance à votre engagement à nos côtés pour faire avancer la statistique, véritable outil d'aide à la décision, dans nos pays respectifs.

Le développement rapide des activités d'AFRISTAT et son rayonnement international sont le résultat d'une œuvre commune certes ; mais nous sommes conscients que votre efficacité et la confiance que vous avez su inspirer à tous les acteurs et bénéficiaires d'AFRISTAT, y ont été les facteurs les plus déterminants.

Avec compétence, détermination et humilité vous avez fait d'AFRISTAT un pôle d'excellence naissant incontestable.

Votre sens élevé de l'intérêt collectif et vos hautes qualités managériales nous

permettent d'envisager avec beaucoup de sérénité l'avenir de notre institution. Vous allez bientôt remettre le relais à un responsable qui connaît la maison AFRISTAT et ça nous rassure. C'est aussi à votre actif. Sur ce point particulier, nous tenons à réitérer notre disponibilité à soutenir Monsieur Martin BALEPA et l'ensemble de son équipe pour consolider et développer les activités et l'image d'AFRISTAT en Afrique et dans le monde.

Monsieur Lamine DIOP,

La présente cérémonie organisée en votre honneur, s'articule en deux points :

En premier lieu, nous allons suivre la lecture de la motion de reconnaissance et de remerciement que nous vous adressons pour l'efficacité de votre gestion d'AFRISTAT. Cette lecture vous sera donnée par notre collègue du Burkina Faso, Monsieur Bamory OUATTARA.

En second lieu, nous allons vous faire une surprise, un geste très symbolique, un souvenir. Nous laissons le soin à notre collègue, Mme Dorothee OUISSIKA, de vous faire découvrir la surprise.

Sans plus attendre, nous passons aux choses plus sérieuses.

Merci de votre bienveillante attention.

Message de Jean-Michel CHARPIN

Directeur Général de l'INSEE

Monsieur le Directeur Général,

Je voudrais profiter de ce comité de direction, le dernier sous votre présidence avant votre retraite, pour vous adresser mes félicitations et mes remerciements pour le travail que vous avez accompli en présidant à l'installation et aux premières années d'Afristat.

Le succès et les nombreuses réussites d'Afristat, sur lesquels tout le monde s'accorde, vous doivent en effet beaucoup.

Sous votre direction, Afristat est devenu un partenaire important, tant des systèmes nationaux de statistique que des organisations multilatérales et des organisations régionales d'intégration économique. Le réseau qu'Afristat a bâti avec les instituts de statistique de ses pays membres constitue un modèle original qui fera, j'en suis sûr, des émules dans d'autres régions. Afristat est ainsi souvent appelé à être le représentant et le porte-parole, dans les forums internationaux, non seulement de ses pays membres mais aussi plus généralement de tous les pays en développement qui ont à construire leur système statistique.

Les résultats du travail accompli sont en effet considérables : grâce à Afristat, les pays membres ont pu mettre en œuvre et pérenniser de nombreux travaux dans

tous les domaines de la statistique, je citerai les nomenclatures, les indices de prix, les comptes nationaux, etc. tous harmonisés au niveau régional.

En même temps, une équipe d'experts compétents et efficaces a été constituée, une équipe dans laquelle les experts français passent progressivement le relais à des experts africains. A n'en pas douter, Afristat est devenu aussi une pépinière pour les statisticiens de ce continent.

Cher Monsieur Diop, je crois pouvoir dire que la communauté des statisticiens, et tous ceux qui oeuvrent au développement, vous sont reconnaissants de votre action. Encore une fois acceptez mes félicitations et mes remerciements et tous mes vœux pour une retraite que je devine active.

Je me tourne maintenant vers vous, Monsieur le Directeur Général Adjoint, puisque c'est vous qui allez diriger Afristat dans quelques semaines. Si beaucoup de choses ont été faites depuis 1996, il reste beaucoup à accomplir. Il va en particulier vous incomber de conduire cette institution dans sa deuxième incarnation, après 2005.

Nous souhaitons pour notre part qu'AFRISTAT continue dans la droite ligne de ce qui a été accompli jusqu'à présent, en répondant toujours davantage aux besoins des systèmes statistiques de ses pays membres, tout particulièrement pour le suivi des politiques de réduction de la pauvreté.

L'INSEE sera à vos côtés pour vous apporter tout l'appui que vous jugerez utile et que je considère pour ma part comme une priorité de son dispositif

d'assistance technique à l'Afrique subsaharienne, à côté de son appui aux écoles africaines de statistique.

J'espère avoir l'occasion de vous rencontrer bientôt pour continuer le dialogue fructueux que j'ai eu le plaisir d'entamer avec Monsieur Diop il y a quelques mois. En attendant, je vous souhaite bonne chance pour cette nouvelle mission.

Jean-Michel Charpin

ANNEXE 1 : ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion
2. Adoption de l'ordre du jour et du calendrier de travail
3. Examen et adoption du rapport d'activités 2002 et examen du rapport d'activités pour le premier semestre 2003 de la Direction générale
4. Compte rendu des onzième et douzième sessions du Conseil des Ministres
5. Examen des candidatures au poste de Directeur Général Adjoint d'AFRISTAT
6. Examen et adoption du programme de travail 2004
7. Questions budgétaires exercice 2002
8. Examen du rapport sur l'état d'exécution du budget 2003
9. Examen et adoption du budget 2004
10. Examen du rapport d'évaluation d'AFRISTAT
11. Présentation d'AFRITAC Ouest
12. Présentation des activités de PARIS21
13. Questions diverses
14. Adoption du relevé de conclusions de la réunion
15. Clôture de la réunion.

ANNEXE 2 : RAPPORT DE LA COMMISSION DE CONTROLE DE L'EXECUTION DU BUDGET D'AFRISTAT (exercice 2002)

La Commission de contrôle de l'exécution du budget d'AFRISTAT de l'exercice 2002 s'est réunie conformément au règlement le 19 octobre 2002 à Bamako dans les locaux d'AFRISTAT.

Etaient présents :

- M. Joseph TEDOU, Directeur de la Statistique et de la Comptabilité Nationale du Cameroun ;
- M. Mathieu MELEU, Directeur Général de l'Institut National de la Statistique de Côte d'Ivoire ;
- M. Seydou Moussa TRAORE, Directeur national Adjoint de la Statistique et de l'Informatique du Mali.

La Commission a pris connaissance et a examiné les documents suivants :

1. Le rapport de la Commission de contrôle de l'exécution du budget de l'exercice 2001 ;
2. Les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2002 ;
3. Le rapport du Commissaire aux comptes au Comité de direction au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2002 ;
4. Le rapport sur l'exécution du budget 2002 au 31 décembre 2002.

La Commission a tout d'abord procédé à une évaluation de la mise en œuvre des recommandations de la Commission de contrôle de l'exercice 2001 avec le Gestionnaire et le Comptable d'AFRISTAT. Ensuite, elle a procédé au contrôle de l'exécution du budget 2002 et à la formulation de recommandations visant à améliorer davantage l'exécution efficace du budget pour l'atteinte des objectifs assignés à AFRISTAT.

1. Evaluation de l'exécution des recommandations de la Commission de contrôle de l'exercice 2001.

Il ressort de l'évaluation faite que :

- a. l'application du Droit et du Système comptable OHADA est effective ;
- b. la comptabilité analytique est mise en œuvre ;
- c. le draft du manuel des procédures mis à jour est disponible et sera examiné et validé dans les meilleurs délais à l'interne ;
- d. les provisions à 100% ont été constituées pour les fournisseurs en faillite que sont Air Afrique (10 772 750 francs CFA) et Taurus Data Mali (850 000 francs CFA) ;
- e. les dettes/passif circulant portant sur l'exercice 2000 des fournisseurs A.M. MAIGA pour 750 000 FCFA et SATELE pour 200 000 FCFA ne sont pas annulées ;
- f. les lignes budgétaires relatives au fonctionnement courant, à l'organisation des réunions et missions ont été renforcées même si ces activités enregistrent toujours des dépassements.

Dans l'ensemble, les recommandations de la Commission de contrôle du budget de l'exercice 2001 ont été exécutées de manière satisfaisante par la Direction générale d'AFRISTAT.

2. Contrôle de l'exécution du budget 2002

a. De l'exécution du budget

De l'examen des documents comptables mis à la disposition de la Commission, les membres confirment que le budget a été exécuté de façon satisfaisante. La mise en œuvre des recommandations de la Commission de contrôle du budget 2001 a contribué à cette bonne tenue de la comptabilité.

Cependant, la Commission invite la Direction générale d'AFRISTAT à procéder à l'adoption du manuel des procédures avant la fin de l'année 2003. Elle encourage également la Direction générale à persévérer dans ces démarches en vue de recouvrer les contributions des Etats membres non encore versées.

b. De l'opportunité et de la pertinence des dépenses

La commission a constaté un dépassement de 10 474 000 FCFA sur la ligne budgétaire relative à l'organisation des réunions et missions. Ce niveau de dépassement représente moins de 2% du budget voté. De même, le transfert de 2 298 000 FCFA au profit de la Ligne Bâtiments, installations techniques et agencements ainsi que le dépassement de 2 298 000 FCFA ont été expliqués et la Commission les a jugés acceptables. Sur la base des explications fournies par le Gestionnaire d'AFRISTAT et les éléments figurants dans la comptabilité analytique, la Commission estime que ce dépassement est acceptable.

3. Recommandations

A l'issue de ces travaux, la Commission propose les recommandations suivantes :

- i. Autoriser la Direction générale d'AFRISTAT à adopter en interne le manuel des procédures avant la fin de l'année et le mettre en œuvre dès le 1^{er} janvier 2004.
- ii. Maintenir en provisions les créances d'Air Afrique et de Taurus Data Mali jusqu'en 2004 avant de procéder à un constat par voie d'huissier en vue de les passer en perte.
- iii. Limiter autant que possible, les transferts entre chapitres et pour un montant n'excédant pas 10% du chapitre renforcé.
- iv. Inviter la Direction générale d'AFRISTAT à mieux informer le Commissaire aux comptes sur le statut d'AFRISTAT qui n'est pas régi par la législation malienne, afin que la mention « *En l'absence du rapport de Gestion du Comité de direction sur la situation financière et les comptes annuels, nous n'avons pas pu procéder, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi* » soit supprimé de son rapport général.

4. Conclusions

La Commission a noté avec satisfaction les efforts fournis par la Direction générale d'AFRISTAT pour améliorer la gestion du budget de l'exercice 2002. A cet effet, elle propose au Comité de direction de lui donner son quitus sur sa gestion pour l'exercice clos au 31 décembre 2002, d'adopter les recommandations ci-dessus et de présenter ses vives félicitations à la Direction générale d'AFRISTAT.

Fait à Bamako, le 19 octobre 2003

Les Commissaires

M. Joseph TEDOU

M. Mathieu MELEU

M. Seydou Moussa TRAORE

ANNEXE 3 : LISTE DES PARTICIPANTS A LA NEUVIEME REUNION DU COMITE DE DIRECTION D'AFRISTAT

Nom et Prénom	Pays /Institution	Fonction	Adresse	Téléphone / Fax / E-mail
Monsieur Maurice Dossou BANKOLE	BENIN	Directeur Général de l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE)	B.P. 323 COTONOU	Tél : (229) 30 82 44 Cel. 04 64 03 Fax : (229) 30 82 46 E-mail : bankmouss@hotmail.com insaebenin@hotmail.com
Monsieur Bamory OUATTARA	BURKINA FASO	Directeur Général de l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD)	01 B.P. 374 OUAGADOUGOU 01	Tél : (226) 32 42 69 / 32 49 76 Fax : (226) 32 61 59 E-mail : insd@cenatrin.bf bamorvouatt@hotmail.com
Monsieur Joseph TEDOU	CAMEROUN	Directeur de la Statistique et de la Comptabilité Nationale	B.P. 660 YAOUNDE	Tél : (237) 222 04 45 / 223 37 31 Fax : (237) 223 24 37 E-mail : jtedou@cenadi.cm
Monsieur Francisco FERNANDES TAVARES	CAP-VERT	Président de l'Institut National de la Statistique	C.P. 116 PRAIA	Tél : (238) 61 38 27 Fax : (238) 61 16 56 E-mail : francisco.tavares@ine.gov.cv
Monsieur Raphaël BOUE	CENTRAFRIQUE	Division des Statistiques, des Etudes Economiques et Sociales	B.P. 696 BANGUI	Tél : (236) 61 72 61 / 50 46 68 Fax : (236) 61 73 87 E-mail :
Madame Dorothée OUISSIKA	CONGO	Directrice Générale du Centre National de la Statistique et des Etudes Economiques (CNSEE)	B.P. 2031 BRAZZAVILLE	Tél : (242) 81 59 09 Fax : (242) 81 59 09 E-mail : cnsee@hotmail.com
Monsieur Mathieu MELEU	COTE D'IVOIRE	Directeur Général de l'Institut National de la Statistique	01 B.P. V55 ABIDJAN 01	Tél : (225) 20 21 05 38 Fax : (225) 20 21 63 27 E-mail : statistique@aviso.ci
Monsieur Paul-Henri NGUEMA MEYE	GABON	Directeur Général Adjoint de la Direction Générale de la Statistique et des Etudes Economiques	B.P. 2119 LIBREVILLE	Tél : (241) 76 06 71 / 76 19 27 Fax : (241) 72 04 57 E-mail : plandgsee@internetgabon.com nguemameye@yahoo.fr
Monsieur Oumar DIALLO	GUINEE	Directeur National de la Statistique	B.P. 221 CONAKRY	Tél : (224) 21 33 12 / 41 45 67 Fax : (224) 41 30 59 E-mail : dnstat@biasy.net
Monsieur Carlos MENDES da COSTA	GUINEE - BISSAU	Président de l'Institut National de la Statistique et des Recensements (INEC)	C.P. 6 BISSAU	Tél : (245) 20 54 57 / 20 54 58 Fax : (245) 20 54 57 E-mail : INEC@mail.eguitel.com
Monsieur Julio MEMBA MANGA	GUINEE EQUATORIALE	Direction Générale de la Statistique	DGE - MALABO	Tél : (240) 9 33 52 / 7 25 66 Fax : (240) 9 33 52
Monsieur Seydou Moussa TRAORE	MALI	Directeur National Adjoint de la Statistique et de l'Informatique (DNSI)	B.P. 12 BAMAKO	Tél : (223) 222 24 55 Fax : (223) 222 71 45 Email : seymoutra@yahoo.fr

LISTE DES PARTICIPANTS A LA NEUVIEME REUNION DU COMITE DE DIRECTION D'AFRISTAT (fin)

Nom et Prénom	Pays ou Institution	Fonction	Adresse	Téléphone / Fax / E-mail
Monsieur Abdoulaye DIALLO	Banque Centrale de la République de Guinée	Directeur des Etudes	B.P. 692 Conakry GUINEE	
Monsieur Balla DIALLO	Mali	Membre de la C.A.S.C.A	Présidence de la République du Mali	Tél : 22 52 83
Monsieur Jean-François DIVAY	INSEE	Chef de la Division des Programmes de Coopération	Timbre D310 18 Boulevard A. Pinard 75675 Paris Cedex 14 FRANCE	Tél : (33) 1 41 17 53 01 Fax : (33) 1 41 17 66 52 E-mail : jean-francois.divay@insee.fr
Monsieur Alain LERY	CESD-Paris	Directeur	15, boulevard Gabriel Péri 92245 Malakoff Cedex FRANCE	Tél : (33) 1 41 17 37 60 Fax : (33) 1 41 17 37 33 E-mail : alain.lery@ensae.fr
Monsieur Philippe POMMIER	Ministère des Affaires Etrangères France	Chargé de Mission, Mission des Appuis Financiers et des études économiques	Ministère des Affaires Etrangères (Coopération et Francophonie) 20 rue Monsieur 75700 Paris - FRANCE	Tél : (33) 1 53 69 41 97 Fax : (33) 1 53 69 43 97 E-mail : philippe.pommier@diplomatie.gouv.fr
Monsieur Jürgen HEIMANN	Commission européenne (EUROSTAT)	Administrateur Principal Coopération statistique avec les pays ACP	EUROSTAT - Bâtiment Jean Monnet rue Alcide De Gasperi - Luxembourg - Kirchberg L-2920 LUXEMBOURG	Tel. : (352) 4301 34 593 Fax : (352) 4301 32 769 E-mail : Jurgen.HEIMANN@cec.eu.int
Monsieur Antoine SIMONPIETRI	PARI21	Chef du Secrétariat PARIS21	OCDE 2 rue André Pascal 75775 Paris cedex 16 FRANCE	Tel. : (331) 45 24 14 64 Fax : (331) 45 34 94 06 E-mail : antoine.simonpietri@oecd.org
Monsieur Gérard CHENAIS	PARIS21	Conseiller en statistiques	OCDE 2 rue André Pascal 75775 Paris cedex 16 FRANCE	Tel. : (331) 45 24 89 84 Fax : (331) 45 24 94 06 E-mail : gerard.chenais@oecd.org
Monsieur Lamine DIOP	AFRISTAT	Directeur Général	AFRISTAT - B.P. E 1600, Bamako MALI	Tel. : (223) 221 55 00 ; 221 55 80 Fax : (223) 221 11 40 E-mail : Lamine.Diop@afristat.org
Monsieur Martin BALEPA	AFRISTAT	Directeur Général Adjoint	AFRISTAT - B.P. E 1600, Bamako MALI	Tel. : (223) 221 55 00 ; 221 55 80 Fax : (223) 221 11 40 E-mail : Martin.Balepa@afristat.org